



Autorisation de délivrer des bons de défiscalisation

Par **iLoveGala_old**, le **03/12/2007** à **14:06**

Bonjour,

je suis le président d'une association d'étudiants, nous sommes sur le point de déposer nos statuts. Nous désirons organiser une soirée étudiante de 4000 personnes dont les bénéfices seraient reversés à des associations caritatives humanitaire, sanitaire et sociale.

Comment faire pour délivrer des bons de défiscalisation pour les entreprises et les particuliers qui y participent ou y contribuent ?

Merci pour votre aide, c'est très urgent surtout que je dois déposer les statuts avant mercredi matin.. Les conseillers juridiques sont jamais disponibles. c'est la fête.

++